



RESIDENCE LE RIOU DE L'ARGENTIERE

Mandelieu, le 19 décembre 2022

Nos réf. : MJ/LB

Objet : **RAPPEL**

Nous vous rappelons :

- Que les moteurs de **climatisation** doivent être installés et fixés sur silent bloc au sol de votre balcon afin de ne pas dénaturer la façade. Les condensats doivent être rejetés sur les eaux usées et raccordés à l'intérieur de votre logement
- Les couleurs de **toiles de stores et bandeaux** à respecter : RAL 2011 Mandarine – Bande RAL 8011 Marron
- **Balcons** : aucun objet, meuble, caisse, cartons, paraboles, vélos, ... ne peuvent y être entreposé sauf s'ils ne dépassent pas la hauteur des rambardes et s'ils sont dissimulés par un bandeau en toile aux couleurs conformes à celles imposées par la copropriété. L'étendage du linge n'est autorisé qu'aux mêmes conditions et ne doit en aucun cas être mis sur les rambardes.
- **Sécurité - Insalubrité** : Aucune matière dangereuse, insalubre et malodorante ne pourra être entreposé dans les locaux privés. Le stockage d'hydrocarbures ou de tout produit, matière volatile ou inflammable dans les garages et autres dépendances est strictement prohibé.

Retrouvez le règlement intérieur complet sur le site de la résidence :

<http://www.lerioudelargentiere.com/reglements/>

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher Copropriétaire, nos salutations distinguées.

Mélanie JEAN
Référente Copropriété



Citya Mandelieu - 495 avenue de
06210 Mandelieu-la-Napoule - Tél. 04 93 49 31 31 - ma
SARL au capital de 120 000 € - RCS Cannes 697220754 - Carte professionnelle N° 06052
Garantie financière : GALIAN - 89 rue La Boétie 75008 Paris

11
ce Côte d'Azur

